



LE SOUVENIR FRANÇAIS
Association Nationale Reconnue d'Utilité Publique

Lieutenant-Colonel (H) Jean-Claude RIERA
Président du Comité de Saint-Maixent l'École
3 Promenade des Tilleuls
79400 Saint-Maixent L'École
05 49 05 34 10
jean-clauderiera@orange.fr

COMPTE-RENDU de la REUNION du COMITE de SAINT MAIXENT L'ECOLE
8 octobre 2021

Le président remercie les personnes présentes à cette réunion.

Monsieur le Maire d'Exireuil, retenu par son travail, s'est excusé de son absence mais a répondu favorablement à l'invitation du Souvenir Français à la cérémonie du 1^{er} novembre prochain.

Le président annonce que le but de cette réunion est triple :

- I. Rappeler le règlement ;
- II. Faire le bilan de la période écoulée ;
- III. Faire le point sur l'avenir.

Avant toute chose, le président demande à l'assistance d'observer un temps de recueillement en mémoire des adhérents décédés et des militaires tombés en opération.

Certains adhérents n'ont pu se déplacer pour raison personnelle mais aussi pour maladie et le président souhaite leur faire savoir qu'ils peuvent trouver un soutien auprès des membres de notre association.

I / Le rappel du règlement

Cette réunion est obligatoire une fois par an.

Elle permet de faire le point sur les cartes d'adhérents, les vignettes, les cotisations mais surtout de garder le contact.

L'année prochaine, le président devra être élu après appel à candidature, pouvoirs, vote..., ceci devant s'effectuer avant le mois de mai. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se faire connaître.

II / Le bilan de la période écoulée

Le bilan financier (voir pièce jointe) est dressé, à la date de ce jour, par Alain Benoist, le trésorier de l'association, et n'englobe pas, par conséquent, les cotisations perçues par Robert Viale, le secrétaire au moment de l'accueil. Ce dernier a remis également les vignettes et/ou les cartes aux adhérents.

Évolution des cotisations et des reçus fiscaux à partir de janvier 2022 :

- Cotisation en qualité de membre titulaire (inchangée), à partir de 10,00 €. Changement : le reçu fiscal sera remis à partir de 20,00 € de cotisation (soit 6,80 € après déduction fiscale)
- Cotisation en qualité de membre bienfaiteur (inchangée), à partir de 50,00 €
- Cotisation jeune à partir de 13 ans et jusqu'à 25 ans, pour les étudiants, 5,00 € (le timbre « SF -18 » sera remplacé par le timbre « SF Jeune »).

En ce qui concerne les abonnements les tarifs sont les suivants :

Modifications de l'abonnement à la revue : Adhérent : 10,00 € / Non adhérent : 20,00 €



LE SOUVENIR FRANÇAIS *Association Nationale Reconnue d'Utilité Publique*

Lieutenant-Colonel (H) Jean-Claude RIERA
Président du Comité de Saint-Maixent l'École
3 Promenade des Tilleuls
79400 Saint-Maixent L'École
05 49 05 34 10
jean-clauderiera@orange.fr

Les activités du comité

Marqués par le Covid, plusieurs adhérents ont un peu décroché. Le président demande aux personnes présentes d'aller vers ceux qu'elles n'ont pas revus depuis un moment afin de recréer un lien fraternel. Dans l'optique de favoriser d'autres contacts pourquoi ne pas se retrouver un samedi ou un dimanche autour d'une brioche, d'une galette... ?

Le comité a toujours été représenté par son président seul ou accompagné par son secrétaire, également porte-drapeau de l'association. Durant de longs mois, les cérémonies se sont déroulées à six personnes avec un drapeau.

L'investissement auprès des cadets, en revanche, a pu se faire normalement, avec un petit plus : le fleurissement de chaque monument funéraire du Carré Militaire.

III / Le point sur l'avenir

Au plus près de nous, pour information, les 9 et 10 octobre, au Quartier Marchand, le comité a été invité à se joindre aux « Journées de la Généalogie » dont le thème est « 1870, La guerre oubliée ». Le président rappelle que cette guerre a été l'élément déclencheur qui aboutit, entre autres, à la création de l'Association du Souvenir Français par monsieur Nissen.

La cérémonie en hommage aux « Morts pour la France » du 1^{er} Novembre se tiendra au Carré Militaire du cimetière, comme chaque année. Le rassemblement des autorités, des adhérents et des anonymes se fera à 9h45, rue Haute de la Croix à Saint Maixent l'École.

Le président rappelle de nouveau l'importance de faire connaître, dès à présent, autour de nous, la présence de quêteurs sollicitant chacun à apporter son obole, aussi petite soit-elle, comme à chaque 1^{er} Novembre. En 2020, la totalité de la quête a été remise à la Délégation Générale.

Le Congrès départemental aura lieu le dimanche 7 novembre à Saint Maixent l'École

Le déroulement est le suivant :

- 9h30 Accueil, salle Capitulaire à Canclaux
- 10h00 Début du congrès
- 12h00 Cérémonie sur le Parvis du Souvenir Français près du monument aux Morts
- 13h00 Verre de l'amitié suivi d'un repas au prix de 27,20€, salle Rabelais. Le président espère une représentation importante du comité à ce repas.

« Dans le document que nous allons vous faire parvenir rapidement, nous rappellerons ce déroulement et ferons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider à la mise en place des différents sites. Merci aux volontaires dont la liste sera constituée fin octobre et que nous retrouverons le 2 ou le 3 novembre pour l'organisation finale » conclut le président.



LE SOUVENIR FRANÇAIS
Association Nationale Reconnue d'Utilité Publique

Lieutenant-Colonel (H) Jean-Claude RIERA
Président du Comité de Saint-Maixent l'École
3 Promenade des Tilleuls
79400 Saint-Maixent L'École
05 49 05 34 10
jean-clauderiera@orange.fr

Prise de parole du général de division (2S) Guy Rochet, Délégué Général des Deux-Sèvres

- Il souhaite, lui aussi, qu'un effort soit fait vers les adhérents en train de perdre le contact.
 - Il rappelle que la Délégation Générale a un rôle de coordonnateur entre les comités, de responsable du lien avec les autorités départementales et du lien avec le siège parisien.
 - Il insiste sur les trois missions du Souvenir Français :
 1. Honorer la mémoire des personnes décédées au service de la France ;
 2. Participer aux cérémonies mémorielles ;
 3. Transmettre le flambeau du souvenir aux jeunes.
- Ainsi, il encourage les comités à aider les voyages des collégiens et des lycéens sur les lieux de mémoire.
- Comme projet à venir, il souhaite que soit peut-être créé un « catalogue » des tombes à restaurer.
 - Il rappelle que l'association du Souvenir Français n'est ni une association militaire, ni une association d'anciens combattants mais qu'elle s'adresse à tous.

Avant de clore notre réunion, il remet les récompenses accordées par le siège parisien aux adhérents suivants : Messieurs Paul Ingrand, Jacques Durand, Alain Benoist et Jean-Claude Riera.

Les adhérents se séparent après avoir été invités à consommer un café, un jus de fruits leur permettant de discuter de manière informelle.



Réunion du Souvenir Français
Comité de Saint-Maixent l'École
Vendredi 8 octobre 2021 – 14h00
Salle d'Exireuil

Les chiffres sont donnés à la date de la réunion

Répartition des adhésions (Liste basée sur les adhésions de l'année précédente)

Adhésion 2021 (à jour de cotisation)		2020	Observations
Particuliers	54	46	Retard de paiement :
Groupements affiliés	9	6	10 P + les 2 collèges

Plus 2 donateurs (110,00 € en don sans adhésion) – 5 adhérents en plus pour 2022

Recettes

Bienfaiteur	1	50,00 €
Groupement affilié	7	120,00 €
Titulaire	44	440,00 €
Don	27	600,00 €
Abonnement	27	135,00 €
	Total adhésion	1 345,00 €
Quête du 1 ^{er} novembre		0,00
	Total général	1 345,00 €

Dépenses

Les dons restent intégralement dans l'escarcelle du comité.

Les abonnements sont reversés intégralement à la DG.

Les cotisations sont reversées pour moitié à la DG qui reverse également pour moitié au siège.

Cotisation (extourne à la DG)	610,00 / 2	305,00 €
Abonnement (extourne à la DG)	135,00	135,00 €
Quête	0,00 / 2	0,00 €
Gerbe (Oradour et Carré militaire)		86,40 €
Actions de mémoire (épinglettes cadets)		0,00 €
Frais généraux		60,55 €
	Total	586,95 €

Bilan financier

Compte	2 444,07 €	
Livret	840,65 €	(1,40 € d'intérêt en 2020)
Numéraire	13,50 €	
Opérations à venir	-15,00 €	Extourne à la DG (cotisation et abonnement)
Bilan global	3 283,22 €	

Justificatifs impôts

Tous les adhérents figureront sur la liste des demandes de reçus fiscaux.



LE SOUVENIR FRANÇAIS
Association Nationale Reconnue d'Utilité Publique

Lieutenant-Colonel (H) Jean-Claude RIERA
Président du Comité de Saint-Maixent l'École
3 Promenade des Tilleuls
79400 Saint-Maixent L'École
05 49 05 34 10
jean-clauderiera@orange.fr

Saint-Maixent l'École, le 11 octobre 2021

INVITATION

au congrès départemental du Souvenir Français du 7 novembre 2021

Cher adhérent, chère adhérente,

J'ai le plaisir de vous convier à participer au congrès départemental du Souvenir Français le dimanche 7 novembre à Saint Maixent l'École.

Ce congrès que nous sommes chargés d'organiser se déroulera de la façon suivante :

- 9h30 Accueil des participants dans la salle Capitulaire, Cour Saragosse,
- 10h Début de l'Assemblée Générale
- 11h15 Arrivée des autorités
- 11h30 Fin de l'Assemblée Générale et Déplacement vers le Parvis du Souvenir Français
- 11h45 Cérémonie au Monument aux Morts près de la Mairie
- 13h00 Vin d'honneur et repas à la salle Rabelais (seul le repas est payant)

Il est très important que nous profitons de ce jour pour concrétiser la vitalité de notre comité. Aussi je souhaite qu'un maximum d'adhérents participe à ce congrès et en particulier à la cérémonie et au repas. Les conjoints qui souhaiteraient nous rejoindre pour l'occasion, seront les bienvenus.

De même, je compte sur un maximum de bonnes volontés pour la mise en place des différentes salles le 6 novembre à 14h et le 7 à 8h30. Une réunion des volontaires sera organisée entre le 2 et le 4 novembre.

Si certains d'entre vous redoutent les déplacements à pied, merci de nous prévenir et nous les aiderons.

Dans l'espoir de vous rencontrer à ce congrès, je vous présente mes cordiales salutations.

Jean-Claude RIERA

Bulletin réponse
congrès départemental du Souvenir Français
à retourner au président du comité avant le 22 octobre 2021

M. et / ou Mmeparticipera (ont)

- | | | |
|--------------------------------|-----|-----|
| ✓ Au congrès départemental (*) | Oui | Non |
| ✓ Au repas (*) | Oui | Non |

Ci-joint un chèque de € pour le repas (27,20 € par personne).

Chèque à l'ordre de « **Souvenir Français- Comité de Saint-Maixent l'École** ».

(*) Entourer la réponse adéquate

SARL « Le Marmiton »
Représenté par Mr Berger Pierre
17 rue des grands Ajoncs
79400 Exireuil
RCS 492 210 646 Niort
Tél : 05.49.17.07.36
Port : 06.79.37.01.96
Fax : 05.49.05.33.85

Exireuil, le 25 Août 2020

Souvenir Français
Mr et Mme RIERA Jean-Claude
3 promenade des Tilleuils
79400 Saint Maixent l'Ecole

Notre proposition commerciale

Repas salle Rabelais le 7 Novembre 2021 à 13h
80 personnes maximum (10 h le matin pour les serveuses)

Kir pétillant & ses 3 toasts

1 carafe de rosé/5pers

Salade périgourdine

Côte du Rhône/5pers

Joues de bœuf façon bourguignonne
Gratin dauphinois & tomate provençale

Trilogie de fromages & sa salade

Tarte tatin & sa boule de glace vanille

Café

Prix unitaire 27.20€

(Service compris)

TVA en vigueur Applicable 10 %

(Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux imposés par la loi, sera répercutée sur ces prix.)

Pour confirmer votre commande, veuillez nous adresser en retour une copie signée « bon pour accord » du présent devis, accompagné d'un chèque d'acompte de 30% de son montant. Le solde du règlement s'effectuera le jour de la prestation.

Congrès départemental du 7 novembre 2021
Saint-Maixent l'École

